CONCOURS DE CAVAGE de GOLBEY

Le 27 / 10 / 2019 au club canin de Golbey (88190)

Nom du chien :							
Affixe ou préfixe :							
N° du chien : dans la base cavage	Classe :	A Lof	B Lof				
(si le chien a déjà fait un concours, disponible sur la feuille de résultat)		A non Lof	B non Lof				
Le Carnet de Travail et la licence sont obligatoires pour concourir. A partir de 24 mois, le chien doit avoir le CSAU.							
S'il s'agit du 1 ^{er} concours : Photocopie du carnet de travail .							
Compléter uniquement si demande de carnet en cours ou si changement de coordonnées:							
Race du Chien :							
N° Puce / Tatouage :							
Chien inscrit à un L.O.F : Non Oui Numéro de LOF :							
Propriétaire :							
Adresse:							
Code Postal: Ville:							
Tel: E-Mail:							
Conducteur:							
Tel:E-Mail:							
Club d'affiliation du conducteur :							
Le concurrent, soussigné, se déclare civilement responsable des accidents corporels et matériels causés par son chien, reconnaît avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter et à se conformer aux dispositions sanitaires réglementaires.							
Fait le							
Signature du concurrent		Signature du Président Club ou copie de la carte de membre (valide)					

Photocopie de la licence du propriétaire du chien obligatoire Photocopie de la licence du Conducteur du chien si conducteur différent du propriétaire

(le conducteur du chien doit être titulaire d'une licence propriétaire pour ses propres chiens pour pouvoir conduire le chien d'un tiers, sinon il doit souscrire une licence conducteur)